

Compte Rendu du Conseil Municipal de Presle Séance du 25 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq juin, Le Conseil Municipal de Presle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur COVAREL Éric, Maire de PRESLE.

Présents : COVAREL Éric, BOUCLIER Evelyne, PESENTI Jean-Michel, CHATANAY Corinne,

Absents excusés : VEROLLET Marc, BRECHET Armel, MORENO Monique, CADOUX Jean-Claude.

Absents : VOGEL Mathilde

Nombre de votants :

Secrétaire de séance : Evelyne BOUCLIER

Date de la convocation : 14 juin 2019

Ordre du jour :

1. Délibération : Espace Jeunes Haut Grésivaudan – Point Information Jeunesse (PIJ)
2. Délibération : Travaux -marquage – accessibilité école
3. Information : Point sur les travaux « Piste forestière de Prodin »
4. Information : Dissolution du Sabre
5. Divers

Début de séance : 20 heures 00

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il constate que le nombre des élus présents est de quatre sur neuf.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance est annulée et immédiatement reportée au lundi 1^{er} juillet à 20 heures.

Fin de séance 20 heures 15

Presle le 25 juin 2019,

Le Maire,
COVAREL Éric

